



Risques encourus par voleur effectuant achat sur internet avec cb

Par **MarcoLM**, le **01/12/2008** à **03:57**

Je viens de vivre une aventure très désagréable, mon compte bancaire s'est vu allégé de quasiment 6000€ en quelques jours.
Un petit malin (surement quelqu'un de mon entourage) a dû relever les numéros de ma carte bleue et s'en est servi pour effectuer quelques commandes sur internet, sur les sites de Hermès, Vuitton, Gucci, Apple...
J'ai fait opposition, mais ma banque rejete la responsabilité sur moi en disant que j'aurais dû être plus attentif à ma carte.
Si je porte plainte, est ce que cela me permettra tout d'abord de faire pression sur la banque et de lui faire supporter les frais ? et est ce que l'enquete permettra de retrouver le voleur ?
Quelques questions supplémentaires :
- Le voleur s'est peut être fait livrer à domicile, est ce que le site Apple par exemple va communiquer les coordonnées du client à la Police, ou est ce confidentiel ?
- S'il estimait que se faire livrer a domicile était trop risqué, quelles méthodes peut il utiliser pour se faire livrer sans donner son nom par exemple ? Y a t il des adresses de livraisons anonymes ou quelque chose comme ça ?
Merci d'avance pour vos réponses.